

CONVENTION DE MINI – STAGE Entre :

<p>EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres Lycée Jacques Bujault</p> <p>route de la roche 79500 Melle</p> <p>Représenté par son Directeur Benoît DIELETTIENS</p>	<p>(établissement d'origine du candidat)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>Représenté par : (Nom et fonction)</p> <p>-----</p>
---	---

Art. 1 : La présente convention de mini-stage est établie entre les deux établissements cités ci-dessus dans le cadre de la préparation des élèves à l'orientation, à destination de l'élève dénommée dans l'article 3.

Art. 2 : L'accueil et l'information donnée au stagiaire sont fonction de l'orientation choisie.

Filière GMNF

8h00 - 17h30 : Journée entière en chantier sur le terrain (repas préparé par l'établissement)

ou

8h00 - 12h00 (matinée terrain) ou **13h00 - 17h30 (après-midi terrain)**

Je vous informe qu'il y a un nombre de places limitées par 1/2 journée et qu'il faut classer (1 étant celle que vous aimeriez en priorité). Nous reviendrons vers vous pour confirmer la date possible.

Journées proposées	Classement par ordre	Journées proposées	Classement par ordre
5 décembre A-Midi		04 février Journée	
12 décembre Journée		06 février Matin	
09 janvier Journée		13 mars Journée	
16 janvier Journée		27 mars A-Midi	
23 janvier Matin		15 mai A-Midi	
30 janvier Journée			

Art 3 : La présente convention concerne l'élève (nom – prénom) :

Nom et adresse du responsable légal : -----

Téléphone : -----

Email : -----

Art. 4 : Durant le stage, le stagiaire reste sous la responsabilité du chef d'établissement d'origine. Il doit respecter les règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, de mesures sanitaires en lien avec la COVID 19, d'horaires, de discipline et de respect des biens et des personnes.

Merci de bien vouloir prévoir une tenue de travail adaptée en extérieur : vêtement de pluie, chaussures étanches car journée sur des chantiers humides prévue.

En cas de problème, le lycée Jacques Bujault se réserve la possibilité de remettre sans délai le stagiaire à l'établissement d'origine ou à son responsable légal.

Date de signature :

Le/Les responsable(s) légaux de l'élève	Pour information, la.le stagiaire
Le chef d'établissement d'origine	Le directeur de l'EPLEFPA Benoît DIELETTIENS

Inscription validée à réception de la présente convention signée par la famille et l'établissement d'origine